

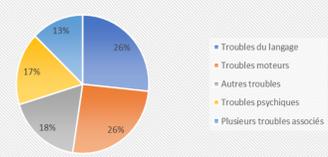
Accompagnement des étudiants en situation de handicap à l'UT2J

INFORMATIONS CLES

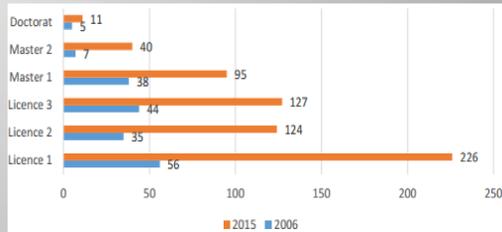
Dans la continuité de la **Loi 2005**, l'Université Toulouse Jean Jaurès a mis en place une politique spécifique pour l'**inclusion en milieu universitaire** des personnes en situation de handicap.

Les types de handicaps

Répartition des troubles chez les élèves ayant bénéficiés d'un plan d'accompagnement en 2014-2015



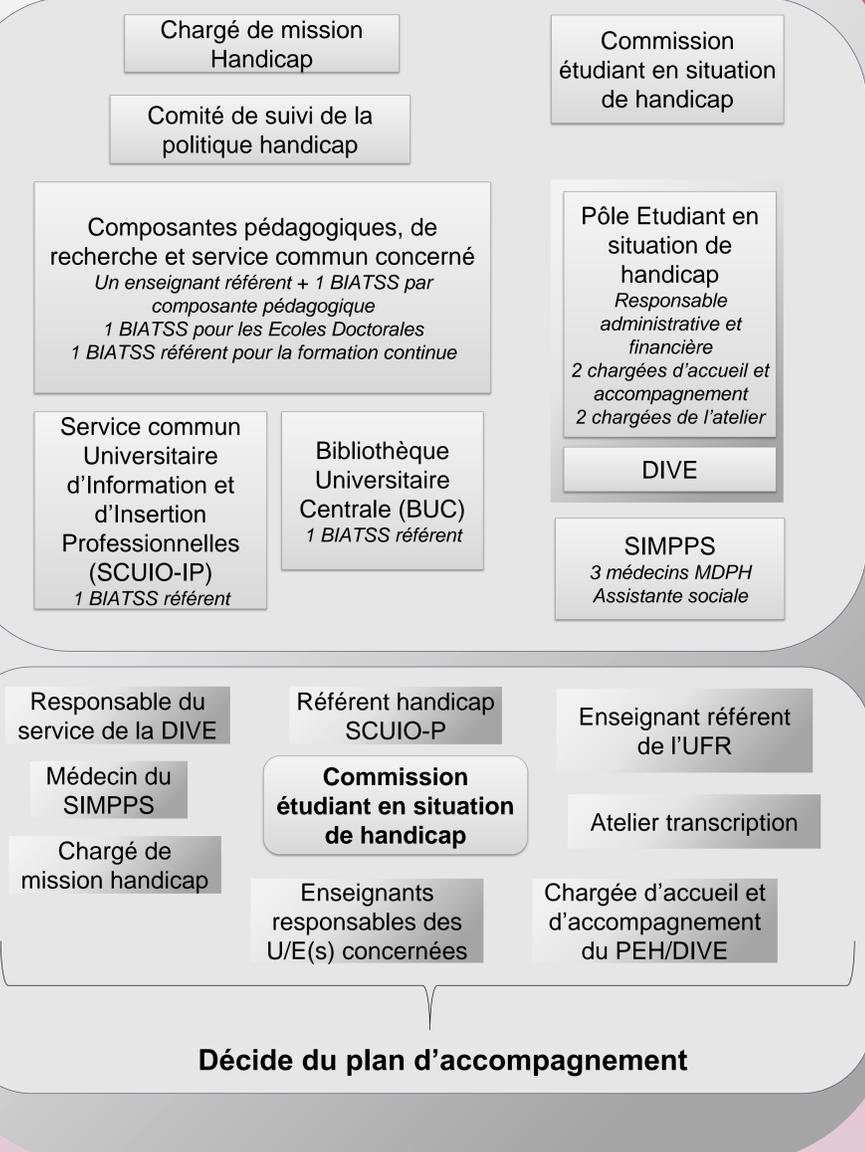
Evolution par niveau de 2006 à 2015



Source : Schéma directeur pluriannuel 2015-2020, Université Toulouse Jean Jaurès (2015)

SERVICES ADMINISTRATIFS

Un interlocuteur sur chaque lieu



ACCESSIBILITE

➤ Direction du Patrimoine Immobilier et de la Gestion du campus (DPIGC)

→ Groupe de projet pour les personnes à mobilité réduite qui comprend :

- Faire établir une cartographie des zones à difficultés ;
- Signalement des ascenseurs, des lieux de repos et des sanitaires ;
- Réalisation et mise à jour des « guides des déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) » en fonction de l'avancée des travaux.



➤ Validation d'un agenda d'accessibilité programmé, l'Ad'ap :

538 476 € de travaux réalisés pour l'adaptation des locaux à la fin 2016.



➤ Accès au site de l'Université :

- Aménagement de l'accès pour personnes à mobilité réduite à partir de la cité universitaire « Les Humanités ».



➤ Accessibilité numérique :

- Permettre l'accessibilité aux supports numériques à tous notamment aux personnes souffrant de handicap (visuel, auditif, moteur, cognitif, technique...)
- Respect de normes et de recommandations : Utilisation du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) pour l'amélioration de l'accessibilité des sites Web (Niveau A – Accessibilité minimale).



➤ Formation du personnel à la création de documents utilisant un format accessible à tout public.



COMMUNICATION

➤ Pour les lycéens en situation de handicap : demi-journée d'information sur les parcours possibles à l'université.

➤ Brochures Handicap : renseignements sur les aménagements à destination des personnes en situation de handicap (une à destination des personnels et une à destination des étudiants).

➤ Journées portes ouvertes : stand Pôle des étudiants en situation de handicap.

➤ Charte des examens : charte spécifique « Charte des étudiant-e-s en situation de handicap ».

➤ Site Internet de l'Université et ENT : rubriques dédiées aux étudiants en situation de handicap.

